

L'ENTRÉE EN SCÈNE DU PEUPLE DE PARIS LES GRANDES JOURNÉES RÉVOLUTIONNAIRES



**Prise des armes aux Invalides le 14 juillet 1789, Joseph-Alexandre Le Campion
Estampe eau forte, collection de Vinck, 1789-1799, BnF**

LA PRISE DE LA BASTILLE - 14 JUILLET 1789



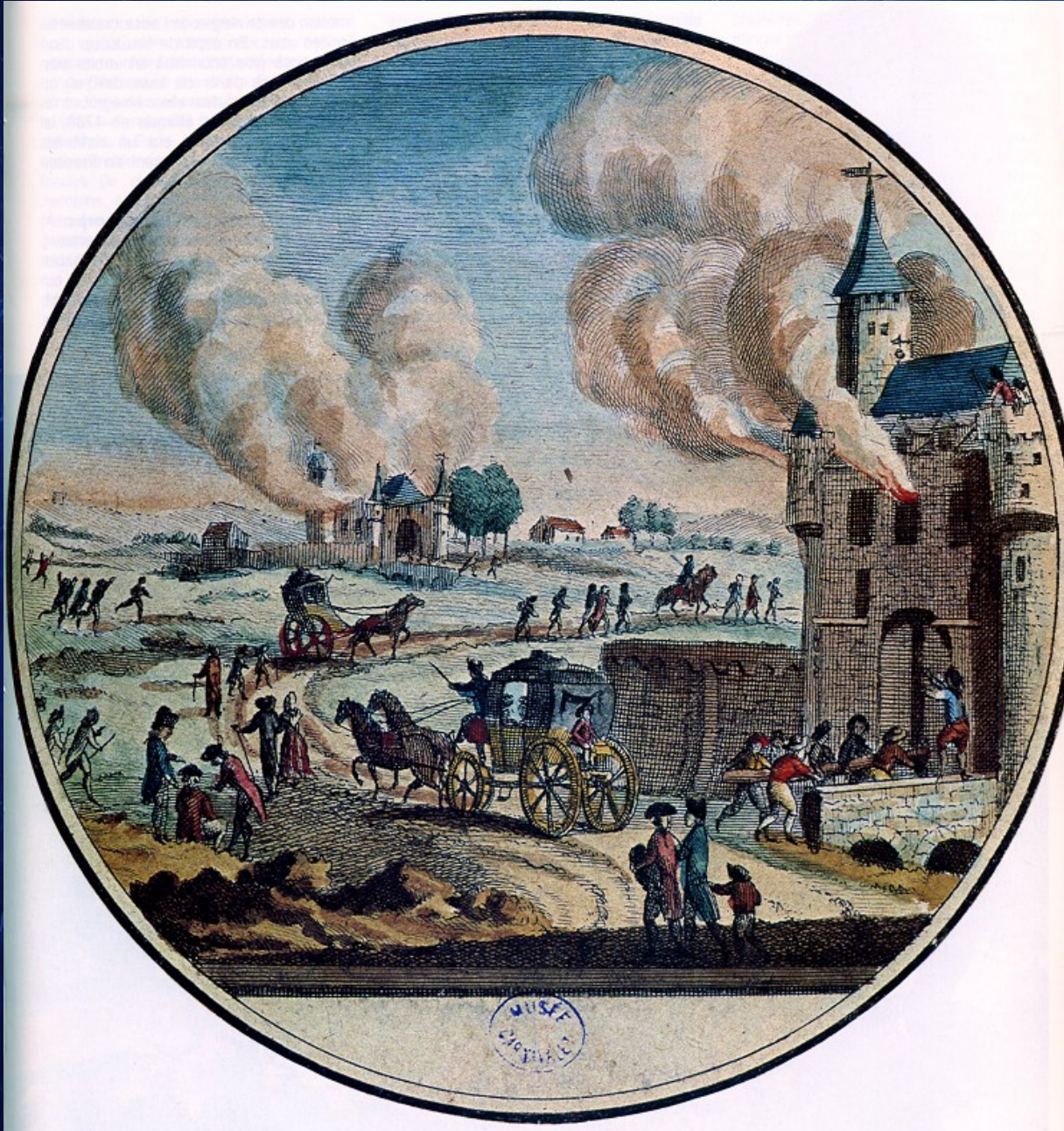
**De Launay, le
gouverneur de la
Bastille est arrêté
et emmené à
l'Hôtel de ville où
la foule va le
lyncher et
emmancher sa
tête en haut d'une
pique**

**La prise de la Bastille, dessin de Jean Pierre Louis Laurent Hoüel Pinxit
1789, BnF**



Modèle réduit de la Bastille taillé dans une pierre de la célèbre prison royale musée Carnavalet, Paris

LA GRANDE PEUR - JUILLET-AOÛT 1789



Les paysans, effrayés par des rumeurs annonçant que les nobles payent des brigands pour s'emparer de leurs récoltes, s'attaquent aux châteaux qu'ils pillent et brûlent les registres dans lesquels sont mentionnées les redevances dues par chaque famille au titre des droits féodaux

Gravure anonyme, 1789, musée Carnavalet, Paris



Les régions concernées par la Grande Peur

LA MARCHÉ DES FEMMES SUR VERSAILLES - 5 OCTOBRE 1789

*Epoques de la Révolution
fuite de Paris à Versailles*



fuite de Paris à Versailles à Versailles du 5. Octobre 1789.

**La marche des femmes sur Versailles le 5 octobre 1789
Auteur anonyme, 1789, collection de Vinck, BnF**

LE ROI ET LA REINE AU BALCON - LE 6 OCTOBRE 1789



Louis XVI

Marie-Antoinette

La Fayette

La foule exige de voir le Roi puis la reine au balcon pour s'assurer qu'ils ne se sont pas enfuis puis réclame qu'ils quittent Versailles pour s'installer définitivement à Paris



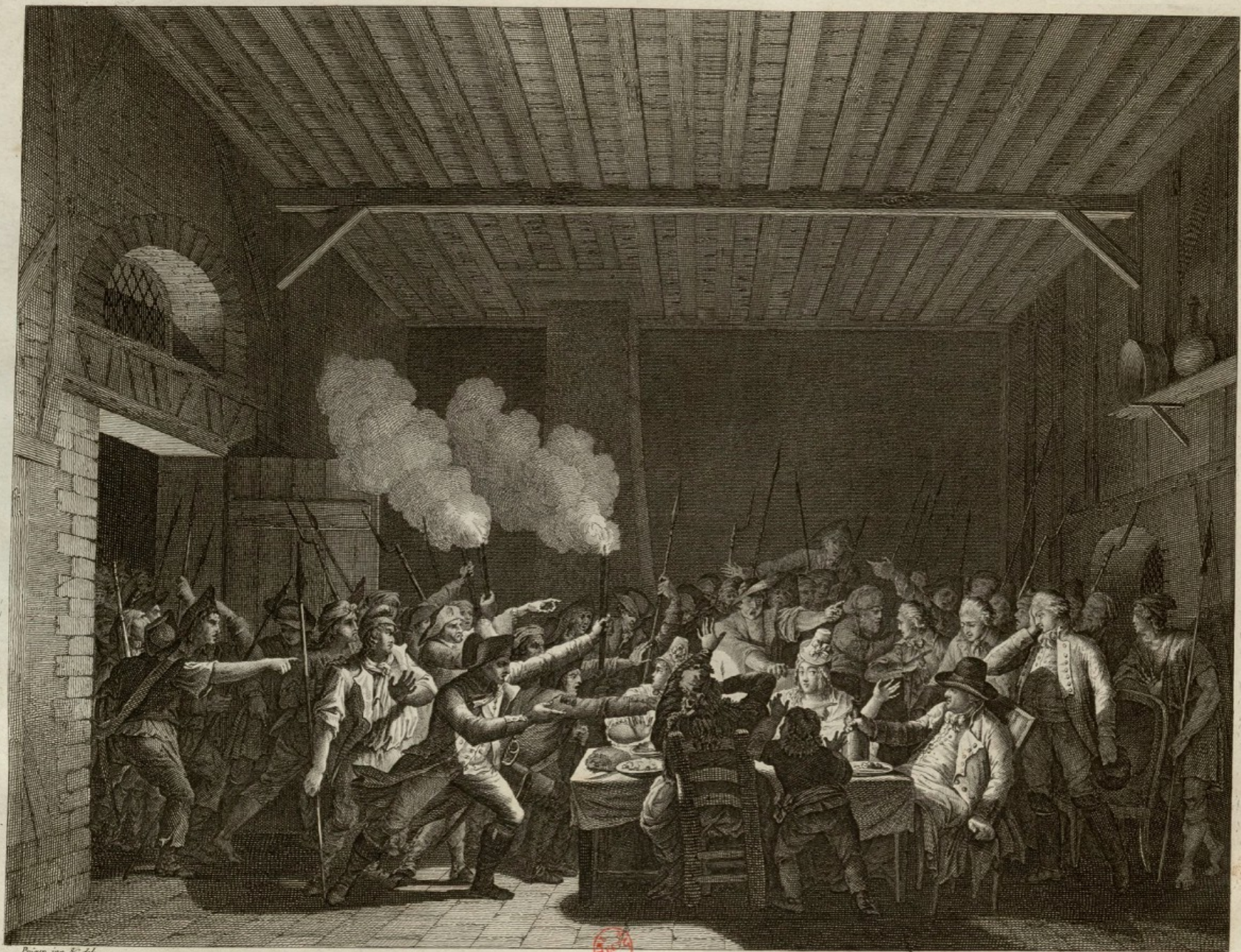
The KINGS ENTRY into PARIS on the 6 of October 1789.

ENTRÉE du ROI à PARIS le 6 Octobre 1789.

**L'entrée de la famille royale à Paris le 6 octobre 1789
Estampe eau forte, John Wells, collection de Vinck, 1789, BnF**



**Le palais des Tuileries à Paris où la famille royale va être logée après avoir quitté Versailles
Nicolas-Jean-Baptiste Raguenet, 1757, musée Carnavalet, Paris**



ARRESTATION DE LOUIS CAPET À VARENNES .

le 22 Juin 1791.

**Arrestation de la famille royale à Varennes le 22 juin 1791
Estampe eau forte, 1802, collection de Vinck, BnF**



RETOUR DE LA FAMILLE ROYALE; à Paris, le 25. Juin 1791.

Comme on craignoit que dans cette affluence, il n'arrivât quelques malheurs; On avoit défendu la circulation des voitures, Le Roi et la Famille Royale, sont rentrés dans la capitale par les nouveaux boulevards extérieurs les Champs Elysées et les Thuilleries, le Peuple gardoit un profond silence, mais chaque Citoyen abjurait pour jamais la servitude, aucun citoyen n'a cru devoir ôter son chapeau. —

**Le retour de la famille royale à Paris après la fuite à Varennes le 25 juin 1791
Estampe eau forte, 1791, collection de Vinck, BnF**



La journée du 20 juin 1792 au château des Tuileries, estampe dessinée par Pierre Bouillon, gravée par Jean-Baptiste Vêrité, XVIII^e siècle, BnF

**L'humiliation de Louis XVI
lors de la première intrusion
des sans culottes aux Tuileries
le 20 juin 1792, estampe eau
forte, collection de Vinck
1792, BnF**





**La bataille de Valmy, 20 septembre 1792, par Horace Vernet, 1826
Galerie nationale, Londres**



Dessiné par Monnet 1792.

Gravé par Helman, 1793.

Journée du 10 Août 1792.

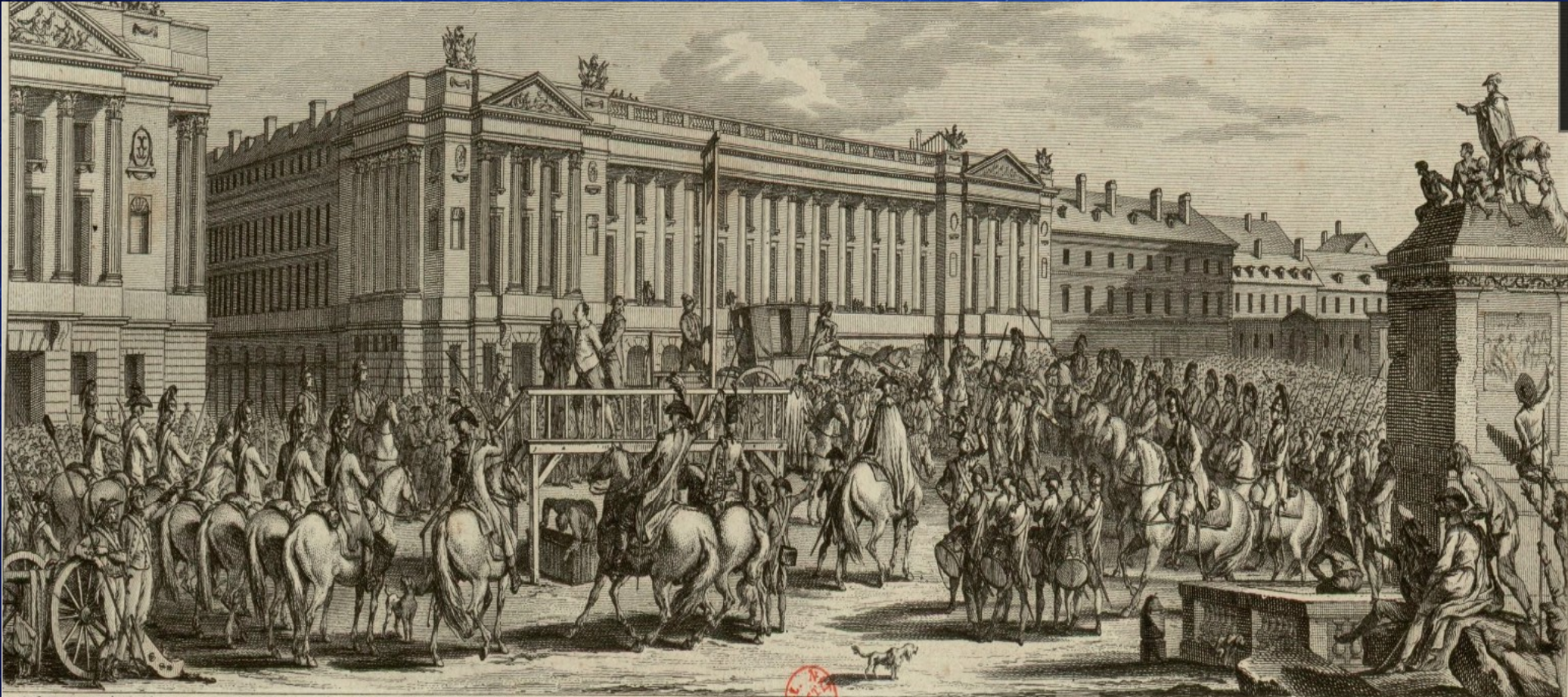
Paris chez l'éditeur, rue St-Honoré, la porte cochère à côté du Contollier N. 1497.

et chez Ponce Graveur, Cloître extérieur du Val-de-Grâce N. 238.

**La prise des Tuileries le 10 août 1792, Estampe eau forte
dessin de Monnet, gravure de Helman et Duclos, 1793, collection de Vinck, BnF**



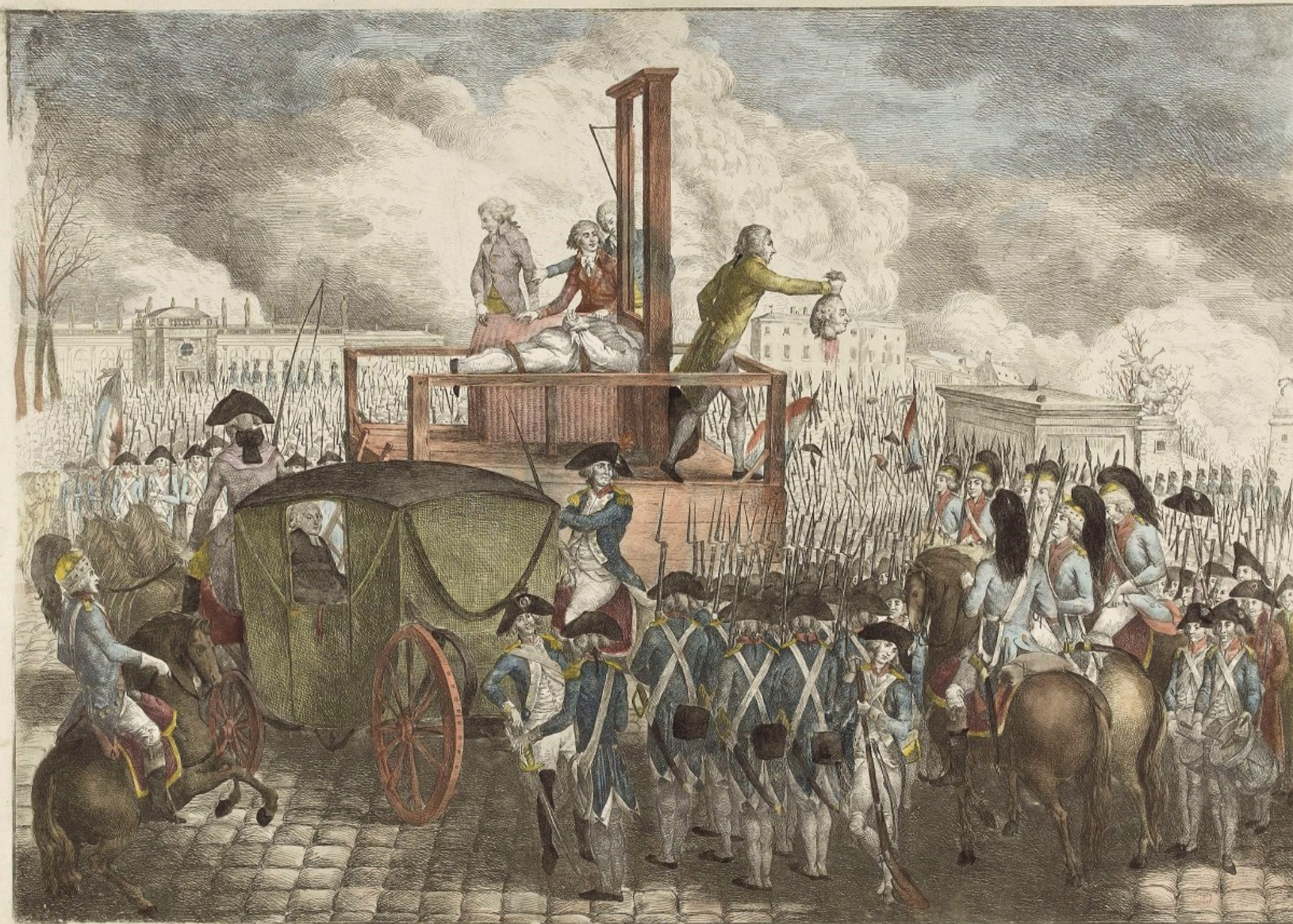
**La prise du palais des Tuileries le 10 août 1792,
Jean Duplessis Bertaux, 1793, musée du Château de Versailles**



SUPPLICE DE LOUIS XVI, PLACE DE LA RÉVOLUTION,

le 21 Janvier 1793 : ou 1^{er} Pluviôse An 1^{er} de la République.

**La décapitation de Louis XVI place de la Révolution, le 21 janvier 1793
Estampe eau forte, collection de Vink, 1802, BnF**



EXECUTION DE LOUIS CAPET XVI^{ME} DU NOM, LE 21. JANVIER 1793.

A dix heures et demie du matin Louis Capet eut la tête tranchée sur la Place de la Révolution ci-devant Place de Louis XV entre le Prédicatal et les Champs Elysées. Il est arrivé au lieu de l'exécution dans la voiture du Maire de Paris. Il s'est deshabillé et est monté à l'échafaud avec fermeté et courage. Il a voulu haranguer le Peuple; mais l'exécuteur des jugemens criminels, d'après l'ordre du Général Santerre et au bruit des Tambours l'a mis en devoir de cubir son jugement. cependant ceux qui étoient près de l'échafaud lui ont entendu prononcer ces paroles. (Citoyens, je pardonne à mes ennemis. je meurs innocent.) Sa tête est tombée, elle a été montrée en spectacle, et le cadavre a été porté et inhumé sur le champ dans le cimetière de la Paroisse de la Magdelaine.

A Paris chez Basset, Rue St Jacques au coin de celle des Mathurins, à l'Angée St Goussier.

**L'exécution de Louis Capet, XVI^e du nom, le 21 janvier 1793,
Auteur inconnu, gravure à l'eau forte, Musée Carnavalet, Paris**